EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC

AR PREFECTURE

016-211601208-20201125-D202089-DE

Regu le 26/11/2020



délibération : D 2020 8 9 L' an deux mille vingt, le mercredi 25 novembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de

Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Nombre de conseillers en

exercice: 19

Date de convocation du : 17 Novembre 2020

Présents: 17

<u>Présents</u>: Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul, Madame <u>DESCLAUX</u> Cécile, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Monsieur MORA Vincent, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur

Votants: 19

MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony,

Madame CORBIN Manitraritiana

Objet : Bail commercial des "Délices d'Anaïs"

Pouvoirs:

Monsieur TRANCHET Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte Madame PRUDHOMME Cécile a donné pouvoir à Madame TERRADE Anne Marie

Absent(s): Monsieur TRANCHET Jean-Pierre

Excusé(s): Madame PRUDHOMME Cécile

Secrétaire de Séance: Monsieur Rémi SARRAT

Madame le Maire rappelle que le bail commercial dérogatoire signé avec Monsieur Dorian AUGER, gérant de « Les Délices d'Anaïs » arrive à échéance le 28 novembre 2020,

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de lui donner autorisation pour signer le nouveau bail commercial de la boulangerie, pâtisserie, située au 49 route de Torsac à Dirac (16410) avec Monsieur Dorian AUGER, gérant de « Les délices d'Anaïs ».

Le bail est consenti pour une durée de 9 ans avec un loyer mensuel de **340.00 euros H.T** réajusté chaque année selon l'indice des loyers commerciaux auquel s'ajouteront des charges de maintenance de matériel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

AUTORISE Madame le Maire à signer le nouveau bail commercial avec Monsieur Dorian AUGER gérant de « Les Délices d'Anaïs » et tous documents y afférents.

Pour: 19 Contre: 0 Abstention: 0

Madame le Maire Anne-Marie TERRADE Emis le 25/11/2020, transmis en préfecture et rendu exécutoire le 26/11/2020